



**PRÉFET
DE HAUTE-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° DCL-BRE-2026-19 EN DATE DU 5 MARS 2026 PORTANT AUTORISATION
D'UNE QUÊTE ET VENTE D'OBJETS SANS VALEUR MARCHANDE PROPRE SUR LA VOIE PUBLIQUE
ET LES LIEUX PUBLICS – QUÊTE SUR LA VOIE PUBLIQUE À L'ÉCHELON DÉPARTEMENTAL -
AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « UNE ROSE UN ESPOIR » - SECTEUR VELAY -
DU 23 AU 26 AVRIL 2026 – SUR LE TERRITOIRE DE 55 COMMUNES
DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**

Le préfet de la Haute-Loire,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU les articles L. 2212-2 et L. 2215-1 du code général des collectivités territoriales ;

VU la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;

VU la loi n° 91-772 du 7 août 1991 modifiée relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

VU le décret n° 92-1011 du 17 septembre 1992 relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité ;

VU le décret n° 2004-374 modifié du 29 avril 2004 relatifs aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret du Président de la République en date du 13 juillet 2023 portant nomination de Monsieur Yvan CORDIER en qualité de préfet de la Haute-Loire ;

VU l'arrêté préfectoral SG/COORDINATION n° 2023-25 du 29 juin 2023 portant organisation de la préfecture de la Haute-Loire ;

VU l'arrêté préfectoral SG/COORDINATION n° 2025-28 en date du 1^{er} septembre 2025 portant délégation de signature à Madame Nathalie CENCIC, secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Loire ;

VU l'arrêté préfectoral DLPCL B1 95-186 du 18 décembre 1995 réglementant les appels à la générosité publique ;

VU la circulaire du 21 juillet 1987 relative aux appels à la générosité publique ;

VU la circulaire n°INTA/A/99/00225/C portant application des dispositions de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 relative notamment au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique et au rôle des préfetures dans la mise en œuvre de ce dispositif ;

VU l'arrêté préfectoral n° DCL-BRE-2026-7 en date du 9 janvier 2026 fixant le calendrier des appels à la générosité publique pour l'année 2026 sur le département de la Haute-Loire ;

VU la demande présentée le 19 février 2026 par Monsieur Pierre GROLL, président de l'association UNE ROSE UN ESPOIR SECTEUR VELAY ;

SUR la proposition de la secrétaire générale, de la préfecture de la Haute-Loire ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER} :

L'association dénommée « UNE ROSE UN ESPOIR SECTEUR VELAY » dont le siège social est situé à Labauche – 2, rue de la Rose – 43320 VERGEZAC – représentée par Monsieur Pierre GROLL, président de l'association, est autorisée à organiser du 23 au 26 avril 2026, une collecte de dons sur la voie publique au profit de « La Ligue Contre le Cancer ».

ARTICLE 2 :

La quête sur la voie publique se déroulera du jeudi 23 Avril au dimanche 26 avril 2026, sur le territoire des communes indiquées en annexe.

ARTICLE 3 :

Les personnes habilitées à quêter en vertu de l'article 2 ne devront percevoir à cette occasion aucune rémunération et devront porter, d'une façon ostensible, une carte indiquant l'œuvre au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête. Cette carte n'est valable que pour la durée de la quête autorisée. Elle doit être visée par le préfet.

ARTICLE 4 :

Les organismes habilités à solliciter le public doivent souscrire les assurances nécessaires à la couverture pour toute la durée de la quête de l'ensemble des personnes chargées de procéder, sous leur égide, aux collectes sur la voie publique.

ARTICLE 5 :

La secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Loire, le sous-préfet de l'arrondissement d'Yssingeaux, le sous-préfet de l'arrondissement de Brioude, le commandant du groupement de gendarmerie de la Haute-Loire, le directeur départemental de la police nationale de la Haute-Loire, ainsi que les maires du département, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Loire.

Pour le préfet, et par délégation,
la secrétaire générale,

Nathalie CENCIC

Voies et délais de recours –

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de la Haute-Loire et d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 à R 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Annexe

LISTE DES COMMUNES ET JOUR DE COLLECTE

COMMUNES	Jour collecte
1 AIGUILHE	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
2 ALLEGRE	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
3 ARSAC	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
4 BAINS	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
5 BEAULIEU	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
6 BEAUZAC	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
7 BLAVOZY	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
8 BRIOUDE	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
9 BRIVES CHARENSAC	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
10 CAYRES	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
11 CEYSSAC LA ROCHE	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
12 CHADRAC	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
13 CHAMALIERES SUR LOIRE	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
14 CHASPINHAC	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
15 CHASPUZAC	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
16 COSTAROS	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
17 COUBON	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
18 CRAPONNE SUR ARZON	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
19 CUSSAC SUR LOIRE	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
20 ESPALY SAINT MARCEL	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
21 FIX SAINT GENEYS	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
22 LANGEAC	Jeudi 23 avril 2026
23 LANTRAC	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
24 LAVOUTE SUR LOIRE	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
25 LE BOUCHET ST NICOLAS	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
26 LE BRIGNON	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
27 LE MONASTIER S/GAZEILLE	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
28 LE MONTEIL	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
29 LE PERTUIS	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
30 LE PUY EN VELAY *	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
31 LOUDES	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
32 MONISTROL SUR LOIRE	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
33 POLIGNAC	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
34 RETOURNAC	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
35 ROSIERES	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
36 SAINT CHRISTOPHE S/DOLAIZON	Vendredi 24 avril 2026
37 SAINT GERMAIN LAPRADE	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
38 SAINT HAON	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
39 SAINT JEAN DE NAY	Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026

40 SAINT JEAN LACHALM
41 SAINT JULIEN CHAPTEUIL
42 SAINT MAURICE DE LIGNON
43 SAINT PAULIEN
44 SAINT VIDAL
45 SAINT VINCENT
46 SAINTE SIGOLENE
47 SANSSAC L'EGLISE
48 SAUGUES
49 SENEUJOLS
50 SIAUGUES STE MARIE
51 SOLIGNAC SUR LOIRE
52 VALS PRES LE PUY
53 VERGEZAC
54 VOREY SUR ARZON
55 YSSINGEAUX

Dimanche 26 avril 2026

Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026

Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026

Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026

Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026

Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026

Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026

Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026

Vendredi 24 avril 2026

Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026

Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026

Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026

Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026

Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026

Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026

Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026